

2, cochet. 1, 3, poule.
Sons, 3, 4, cochet.

MBDEN
aylor Bros., 1, 2, cochet.
2, 3, poulette.
oulette.

fricaines
Fontaine, 2, 4, coq.
5, poulette; 1, 1, 3,
3, poule: 1, 2, cochet.

ses Blanches
Shantz & Sons, 3,
2, cochet. 1, 2, poule.
1, 2, 4, coq. 3, 4,
3, 4, poulette.

ises Brunes
Shantz & Sons, 1,
1, cochet. 1, 3, 5,
ellerby, 2, 3, coq. 3,
chét. 2, 4, poulette.

T. A. V.
& J. Bellerby, 1, coq.
ate.

ARDS
s Pékins

Joly, 4, coq; A.,
poule. 2, cochet.
xer, 3, coq. 3, poule.
oulette; Taylor Bros.,
e. 5, cochet. 2, poule.
oulette; J.-A. Ray.
3, cochet.

s Rouen
Joly, 3, coq; S.-G.,
poule. 3, 4, cochet. 4,
Shantz & Sons, 1, coq.
or Bros., 1, 2, poule.
oulette.

Cayugas
aylor Bros., 1, 2, 3, 4,
e. 1, cochet. 1, poule.
Sons, 2, cochet. 2, 3,

Muscovy
Walker, 2, 5, coq.
t. 2, poulette; M.,
coq. 2, poule. 1, coq.
Taylor Bros., 1, 3,
1, 3, 5, poulette. 2, 3

ers Blancs
Joly, 3, coq; Tay.
1, 2, poule. 1, 2,
poulette.

ers A. O. V.
Joly, 5, coq. 5, poule.
1, 2, 3, coq. 1, 2,
chet. 1, 2, 3, poulet.
coq. 4, poule. 4

T. A. V.
aylor Bros., 1, 2, 3,
e. 1, 2, 3, 4, cochet.

-T-IL? Évitez le SOUP.
TOSSA, le meilleur ré.
Pour toute autre mala-
te. Ecrivez-nous. The
Ltd., Hull, Qué. Etablie

Challenger" et le
" de la Canadienne
sont arrivés; le pre-
le second de la Nou-
une cargaison de
ruits en conserve, de
produits des antipodes
Canada.

bientôt là-bas avec
produits canadiens
remarque des auto-
mobilistes, des conserves, de
s échanges, facilités
littime assuré par la
Steamships, disent
commerce entre Ca-
lande et l'Australie.

Quel dommage! Si j'étais parti
il y a cinq ans!
Et ainsi la vie se passe, quand on
croit mieux faire, en ville.

Coopération,
Elevage,
Aviculture,
Industrie laitière.

REVUE HEBDOMADAIRE POUR LA FERME ET LE FOYER RURAL

Association des Eleveurs de Bétail Holstein
Friesian (Section de la province de Québec).
Société des Eleveurs de Bovins Canadiens.

Volume XXIII—Henri Gagnon, Président

QUÉBEC 7 FÉVRIER

Frs Fleury, Gérant—Numéro 6

Une pensée par semaine

Mardi, 29 janvier, date où nous remettons cette copie à l'imprimeur est fête de Saint-François de Sales, une des grandes gloires de l'Eglise Catholique au XVI siècle.

Honorons la mémoire du grand apôtre du Chablais, en rappelant une de ses pensées.

"Les hommes isolés sont faibles et sans énergie, ils n'osent se mettre en avant dans le chemin de la vertu par la crainte de n'y être pas suivis et de ne pouvoir s'y maintenir seuls. Les hommes qui marchent unis se soutiennent et s'encouragent par l'exemple, se fortifient par les mille moyens qu'offre l'association; que d'ailleurs rien n'est plus conforme à l'esprit de la religion qui, étant toute charité, tend à rapprocher ce que l'égoïsme isole."

F. F.

Ainsi la vie se passe!

Plutôt grand, bien charpenté, la figure souriante, habillé d'un pagne en imitation, le visiteur entre au bureau.

Est-ce que je pourrais parler à celui qui s'occupe des terres neuves?

Certainement. Prenez la peine de vous asseoir.

J'voudrais aller en Abitibi.

Connaissez-vous le défrichement?

Oui. Je suis de tous les métiers.

Y a-t-il longtemps que vous êtes en ville?

Onze ans. J'sus parti de chez nous à 17 ans. A 19 ans, j'établissais une industrie, ici, en ville. J'ai fait de l'argent, mais je passais au feu deux ans plus tard, perdant tout. Je partis pour la campagne, où je construisis un moulin à scie. Là aussi, j'ai fait de l'argent, mais j'sus revenu en ville. J'croyais en ville d'arriver mieux que ça. Ca va pas. Avant de tomber sur les seours directs, j'aime mieux partir, n'en aller sur une terre neuve.

Que faites-vous en ville?

N'importe quoi. J'sus forgeron, cordonnier, marchand à commission, orfèvre, homme de journée et même photographe. Mais que voulez-vous, y a rien à faire. Vaut mieux partir pour les terres neuves.

Avez-vous une famille?

Oui, quatre garçons. J'aurois bien dû suivre l'avis de mon père. Je n'srais pas si mal pris.

Et, quel était-il cet avis?

Rester sur une terre, comme mon frère Joseph. Il a bien eu ses p'tites misères, lui aussi, mais il est bien établi, a deux de ses garçons rendus en Abitibi, où ils sont entrain de se défricher de belles terres à ce qu'il paraît. Et quant à lui, faut qu'il travaille, c'est entendu, mais il ne sait seulement pas que ça existe le secours direct. Si j'avais fait comme lui.... Y a-t-il un marché, là-bas pour vendre ce qu'on

récolte?

Sûrement. Vous aurez tout d'abord le marché de votre propre famille: six personnes à nourrir, vêtir, abriter, chauffer; c'est déjà tout un marché celui-là, et, c'est le plus important pour les premières années du moins. On ne le dirait pas à constater la facilité avec laquelle les gens l'oublient. Quand vous produirez plus que pour le marché de votre table, il restera celui des mines. Et c'est le meilleur que nous ayions au Canada.

Quel dommage! Si j'étais parti il y a cinq ans!

Et ainsi la vie se passe, quand on croit mieux faire, en ville.

J.-E. LAFORCE.

Pour protéger et maintenir notre industrie fromagère sur pied

*L*a production totale du lait au Canada augmente toujours, et il est probable que cette marche ascendante continuera en 1935; elle est causée presque entièrement par une augmentation dans le nombre de vaches en lactation. La production du fromage diminue toujours parce que le lait se détourne de plus en plus des fromageries pour aller aux beurrieries, pour la fabrication du beurre, et aux laiteries pour la vente en nature, ces deux produits rapportant plus que le fromage.

La production du beurre de beurrerie a augmenté à tel point que les stocks d'entrepôt sont maintenant beaucoup plus considérables qu'ils n'étaient l'année précédente. S'il ne s'exporte pas de beurre, il est probable que ces gros stocks maintiendront les prix du beurre à un niveau moins élevé et plus uniforme pendant les premiers mois de 1935 que pendant la saison dernière.

Mais serait-il profitable pour nous d'exporter du beurre?

M. J. F. Singleton, commissaire canadien d'Industrie laitière ne nous rassure pas lorsqu'il déclare que le prix du beurre, même durant les cinq mois de plus forte production s'est maintenu à Montréal à 5 sous de plus par livre que le prix courant en Angleterre.

Cela veut dire que si nous devions vendre notre beurre outre-mer, le prix de la livre de gras tomberait subitement à un prix ridicule.

En dépit d'avis répétés, bien que chaque mois, par l'intermédiaire de notre bureau de la statistique agricole, nous soyons informés que la fabrication du beurre augmente constamment, que nous courons au désastre, cela ne change en rien les conditions; la production du fromage canadien, produit qui jouit de la faveur du consommateur anglais pour lequel nous avons par conséquent un marché plus qu'excellent, continue toujours de diminuer.

Ce problème doit nous intéresser d'autant plus que ce sont les provinces de Québec et d'Ontario qui fournissent 96% du fromage canadien. Chez nous, principalement, il y a tendance marquée à abandonner la fabrication du fromage pour se porter à celle du beurre.

Le prix du beurre un peu plus élevé en comparaison que celui du fromage, est une des causes de ce changement.

Cela va bien tant que nous pouvons disposer de notre production beurrrière sur le marché domestique. Ce sera différent le jour où nous devrons vendre outre-mer un produit dont le prix mondial est bien inférieur au prix domestique. Et qui nous garantit que notre beurre canadien, si bon soit-il, soit apprécié en Angleterre à l'égal de notre fromage, qui lui est connu et recherché?

En jouant ce jeu, nous laissons la proie pour l'ombre, nous pourrions nous en mordre les pouces.

Le problème, si grave soit-il, n'est pas sans solution. Qu'allons-nous faire, ou plutôt que devrions-nous faire?

Des autorités en-industrie laitière ont étudié la situation très sérieusement ces temps derniers. On en est venu à la conclusion qu'un projet en vertu duquel il serait prélevé un droit maximum d'un sou par livre de gras de lait produit dans tous le pays, afin de former un fonds qui serait employé pour payer une prime de quelques sous sur le fromage exporté pourrait améliorer la situation.

Ainsi un prix plus rémunérateur pour le fromage canadien inviterait nos fabricants à augmenter la fabrication du fromage, nous pourrions de ce fait augmenter nos exportations celles-ci progresseraient dans la mesure où nous pourrions assurer aux acheteurs britanniques un volume de production constante.

On croit et avec raison que le lait que nous distririons de la fabrication du beurre pour passer à celle du fromage permettrait de limiter la production du beurre au besoin de la consommation domestique, et par conséquent le prix du beurre serait maintenu à un niveau plus normal. Ce serait le moyen d'équilibrer ces productions pour qu'elles soient plus profitables aux cultivateurs.

Des associations de producteurs de lait des autres provinces ont adhéré à ce plan, ils en ont communiqué leur approbation au Conseil National d'Industrie laitière à Ottawa, qui avec les officiers de l'Office des Débouchés commerciaux étudient un plan de vente des produits laitiers canadiens.

Au congrès de l'Association canadienne des Eleveurs d'Ayrshires tenu la semaine dernière à Montréal et dont nous reparlerons, les éleveurs ont adopté une résolution dans le même sens. Les éleveurs approuvent le projet, cependant l'assemblée a amendé la proposition de façon à fixer à un demi sou la livre de gras la contribution des producteurs au lieu du maximum d'un sou approuvé par d'autres groupements.

Le lecteur est prié de bien comprendre que le projet de règlementation n'est pas définitif. Les compétences qui étudient ce plan de vente de nos produits laitiers ne peuvent rien déterminer avant d'avoir reçu l'assentiment des producteurs. C'est pourquoi cette question sera

Vieux temps, vieilles choses

(Suite)

En arrivant en France l'auteur s'est mis en rapport avec des hommes faisant autorité sur la question. Il s'est trouvé en face de deux opinions. Suivant l'une, la race percheronne est d'une valeur presque sans égale, docile, douce, patiente, très sobre, avec une santé excellente et un tempérament rustique et résistant. Les admirateurs lui attribuent une noble origine; ils la font descendre de l'Arabe. Ils admettent néanmoins qu'elle a perdu ses caractéristiques arabes, qu'elle s'est modifiée profondément comme plusieurs races françaises qui sont même devenues abjectes, nuisibles et chétives par l'effet du climat, de la nourriture, et mille petites circonstances de localités. Ils admettent aussi que depuis une cinquantaine d'années, on a fait plusieurs tentatives pour l'améliorer, soit avec la race bretonne, soit autrement.

Cela dit assez que dans l'opinion même des plus chauds partisans du percheron, cette race telle que nous l'avons aujourd'hui n'est pas pure, c'est-à-dire assez fixe pour transmettre toutes les qualités avec certitude. Or, c'est précisément ce que soutient l'opinion contraire. M. Eugène Gay, ancien directeur des haras en France, l'un des hypothèques les plus distingués de l'époque, homme pratique autant que savant, dit que ceux qui font de la race percheronne, telle qu'elle est aujourd'hui, une grande renommée, une illustration hors ligne, se font une étrange illusion.

Au commencement de ce siècle, le Perche ne possédait qu'une population chevaline rare et médiocre. L'origine de celle dont on parle tant aujourd'hui ne monte pas au-delà de 1810. Elle paraît avoir eu pour point de départ la rencontre un peu fortuite des races de trait de la Bretagne et de diverses variétés de l'importante famille boulonnaise. Les produits soumis à un système d'élevage spécial, et aux influences naturelles de la localité, se sont façonnés suivant un mode nouveau, et ont pris le nom de percherons, justifié d'ailleurs par les caractères qui leur étaient devenus propres.

Avant de s'adonner à l'élevage du cheval, l'habitant du Perche se servait à peu près exclusivement de bœufs pour les travaux de l'agriculture. Ainsi disent MM. Renault et Sanson, la race percheronne telle qu'elle est aujourd'hui, est un produit assez récent de l'industrie humaine, agissant surtout par les cultures grainières de la Beauce. La principale, sinon la seule raison du mérite du cheval percheron actuel, se trouve dans l'avoine qu'il consomme dès son jeune âge en très grande quantité. La plaine de Chartres élève un grand nombre de chevaux de trait qui ont une toute autre origine. Chose remarquable, c'est que le régime auquel sont soumis les jeunes chevaux élevés dans ce pays, exerce sur eux une influence telle qu'elle communique à tous ces poulains de robe grise et de provenances diverses, un cachet d'uniformité qui les rend très difficiles à distinguer les uns des autres. Les chevaux de trait deviennent percherons par cela seul qu'ils ont été élevés dans la plaine de Chartres. S'ils n'ont pas tout à fait les caractères du type primitif, ils en ont du moins la constitution et les qualités.

(Gazette des Campagnes 7 mai 1868)

(à suivre)